

## **R 24 – Postulat « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » - Intervention de Valéry Beaud au Conseil communal – 5 janvier 2016**

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que la commune de Lausanne et ses citoyens, en plus d'être le plus important propriétaire viticole public de Suisse, possède quelques 900 ha de terres agricoles, soit 8 domaines et une centaine de parcelles éparpillées aux 4 coins du Canton. Pour vous permettre de visualiser la surface que cela représente, sachez que c'est l'équivalent d'environ 1'300 terrains de football. C'est une chance énorme que nous devons à nos prédécesseurs qui ont acquis ces terrains, mais c'est également aujourd'hui une opportunité pour mener une politique agricole exemplaire et ambitieuse.

Vous le savez, l'agriculture et l'alimentation sont depuis longtemps des thèmes phares des Verts, tant à l'échelon fédéral, cantonal que communal. Au niveau communal, nous avons déposés plusieurs postulats dans ces domaines ces dernières années, et tenons déjà à saluer ici le tournant qui a récemment été amorcé par la Municipalité avec les rapports-préavis n<sup>os</sup> 2014/36 sur la restauration collective municipale et 2014/37 sur l'agriculture biologique à Rovéréaz.

Par notre nouveau postulat, nous souhaitons désormais faire un pas de plus et amorcer une réflexion globale sur la façon dont la Ville de Lausanne peut valoriser ses nombreuses terres, en améliorant leur rentabilité tout en créant une plus-value écologique et alimentaire, notamment par une transition vers une agriculture biologique, mais également une plus-value sociale par la création d'emplois et l'engagement ponctuel de personnes au chômage, en difficultés, voire de demandeurs d'asile. Le postulat avance par ailleurs quelques idées, notamment la possibilité de créer des filières agricoles allant de la production de produits biologiques à la vente finale, y compris de produits transformés, idées dont il s'agira d'étudier la faisabilité.

Enfin, nous ne saurions terminer sans adresser un grand remerciement aux actuels fermiers de la Ville de Lausanne, qui font un travail remarquable. Et vis à vis de ceux-ci, nous tenons à préciser ici qu'il est impensable de passer de la situation actuelle à celle suggérée dans notre postulat du jour au lendemain, que cela devra se faire progressivement, en accompagnant les fermiers dans cette transition et au fil des opportunités qui se présentent, comme la Municipalité l'a fait avec le domaine de Rovéréaz lors du départ à la retraite de notre collègue M. Chollet.

Les Verts soutiendront donc le postulat de M. Trezzini et consorts et vous invitent à suivre l'avis de la commission et à en faire de même.

VB, 03/01/2016